

La chanson populaire : [1ère partie]

Autor(en): **Schwar, James**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **60 (1922)**

Heft 18

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-217188>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

des bas blancs un peu prudhommesques et, je crois, ses cheveux sans perruque. Dans l'autre, où il apparaîtrait plus âgé, il repose sa longue figure ferme sur les trois tours de sa cravate blanche. Il me semble que ce fut bien un type de nos messieurs vaudois de «bonne famille», pondéré, connaissant les hommes de son pays pour avoir vécu de près avec eux, simple d'allures tout en gardant la place que lui faisaient une ancienne aisance et des loisirs intelligents. Je me le représentais dans une de ces «campagnes» (je ne sais laquelle) dont les hautes fenêtres ouvrent sur une grande pelouse qui s'incline vers la ville et vers le lac, ou bien dans la bibliothèque de sa maison de ville; entre son Rousseau et son Gibbon, recherchant le bien public au-dessus des intérêts particuliers et songeant à l'histoire à travers les luttes du moment présent.

Il avait confiance dans notre peuple qu'il jugeait «digne d'une grande liberté, comme étant un des plus honnêtes et des plus raisonnables.» Et si cela est juste, il fut un vrai *représentant* de son pays.

Peut-être qu'il était moins intelligent que Murret, ce négociateur infatigable et merveilleux de Paris, de Berne, de Vienne (Vous vous rappelez le mot de Napoléon : « Il voit plus clair de son œil que tous les autres avec leurs deux yeux »); mais il réunissait de la raison et du sentiment, et n'est-ce pas tout! N'est-ce pas ce qui fait l'homme d'Etat comme cela fait le vrai artiste?

Avant le mot dur de M. de Bonald que «les cantons suisses ne sont que de grandes municipalités», il avait trouvé ce mot aussi juste et plus tendre : « Nos cantons ne sont au fond que de grandes familles. »

Il y a (du moins il y avait) des hommes pour qui, au-dessus de la paix et de la tranquillité, existe l'honneur, (redisons le mot) la gloire d'un pays, de même qu'il y a des hommes pour qui la beauté existe au-dessus de la réalité. Le préfet Monod répétait dans ses proclamations qu'«un peuple, quelque petit qu'il soit, est toujours grand quand il est brave». Et dans la confusion terrible de cette époque, dans le moment où cela était le plus difficile, et le plus indispensable, il sut allier la tradition nécessaire avec la nouveauté non moins nécessaire. Il avait des idées; il fut autre chose qu'un administrateur du bien-être, un vrai politique dans son petit milieu. Il semble que cela ait disparu.

* * *

Je suis revenu, en songeant à ces hommes d'autrefois, de l'église au port que défendent ses deux tourelles hermoises et je me disais que, comme son vieux représentant, la petite ville proprette a su en somme respecter les habitudes et les souvenirs, cette part précieuse du passé, et satisfaire aussi les goûts nouveaux. Voici son quai récent, planté de marronniers et qui n'est pas laid, et voici le jardin qu'elle s'est donné entre le vieux château, le lac et la rivière. Si au milieu de ce jardin, avec ses bambous de tout espèce et ses feuillages de toute couleur, a l'air d'être orné, non d'arbres et de plantes, mais de *végétaux* comme disent les jardiniers, et trahit la petite manie scientifique de notre époque du moins le pourtour est beau et ses allées uniformes d'ormeaux et de platanes ont déjà une grandeur paisible. Le soir venait; le petit port, plein d'herbes, avait des lames d'or que traversaient trois cygnes tranquilles; les allées étaient solitaires et ombreuses et dessous le couvert des branches on voyait d'un côté le lac bleu et de l'autre la grande pelouse blonde de lumière; cette ville me paraissait si aimable que je pensais qu'on y voudrait aimer, d'un amour raisonnable et tendre, et venir à cette heure charmante se promener sous les platanes le long de cette petite rivière moirée de reflets qui entraîne si doucement à sa surface les feuilles brunes et jaunes jusqu'à ce qu'elle les jette au lac.

F. Chavannes.

(Journal de Morges.)

Tout de même. — Vous avez entendu? Boitout est devenu fou! On l'a dû mettre dans un asile d'aliénés.

— Est-ce qu'il a au moins payé ses dettes avant.
— Oh non! Il n'était quand même pas fou à ce point-là.

LE FILS A COCASSE



COCASSE, c'était un surnom; vous l'avez deviné. Mais qu'importe pour mon récit le nom patronymique, celui qu'il faut produire à l'état-civil et au service militaire. Que mon personnage ait parfois hurlé contre la bise « Fusilier Gaudard » ou « Pontonnier Blanc » il n'en reste pas moins Cocasse.

Et c'est de Cocasse qu'il s'agit.

Il avait trouvé une gentille femme que les lavandières seules appelaient « la Cocasse ». Les gens sérieux l'appelaient « la Berthe ».

Le ciel leur avait accordé deux enfants, c'est à dire deux filles, et, de cela, Cocasse ne pouvait se consoler. Il aurait voulu un fils. En s'adressant à sa femme il disait toujours : « Tes filles ». Chaque naissance d'un garçon dans le village l'agrippait un peu plus. Dans le ménage un fossé se creusait, et, pour comble de malheur Cocasse se mettait à boire.

Aussi quel événement quand sa femme lui annonça un jour qu'un nouvel enfant, dans quelques mois, ferait son apparition.

— Encore une fille, bien sûr, bougonna-t-il.

C'était l'angoisse de Berthe. Elle implorait le ciel de lui accorder un garçon, sentant bien que son mari se détacherait toujours davantage si elle donnait le jour à une troisième fille.

Plus le moment approchait et plus l'un et l'autre étaient agités : elle de crainte, lui d'une espérance qu'il redoutait de voir trompée.

— Si c'est encore une fille, je vais faire un trou au lac, disait-il un soir au cabaret.

— Et si c'est un garçon ?

— Un garçon ! on se retrouvera là et on l'arrosera, vous verrez.

En effet, lorsque la sage-femme, un soir, put lui dire : « Vous avez un fils » et lorsqu'il s'en fut convaincu de ses propres yeux, il partit à l'auberge et ce fut une belle noce.

— Tu es bien joyeux, Cocasse ?

— J'ai un fils.

— Bravo Cocasse ! Vive le petit Cocasse !

Les bouteilles arrivèrent : Cocasse buvait. Cocasse payait, Cocasse oubliait tout le reste : pendant trois jours il ignora la différence entre le soir et le matin. Tout le village avait « joué » de la naissance de ce petit être. Quand après un sérieux « mal aux cheveux » le père reprit à peu près sa vie ordinaire, il semblait plus gai et plus agréable, du moins vis à vis de sa femme à qui pourtant il répétait souvent : « Fais taire tes filles pour que le gosse puisse dormir. »

De fait le gosse dormait beaucoup; sa mère trouvait même qu'il dormait trop.

Inutile de dire que le baptême fut quelque chose de retentissant. Je dis retentissant, d'abord par le nom donné à l'enfant, nom extraordinaire pour le village. « Agénor ! » répétaient les commères. Où, *dieu-monde*, Cocasse a-t-il *décruillié* ce nom ? Et les gamins se disaient : « As-tu vu l'Agénor à Cocasse. » Retentissant aussi par la fête qu'on fit au futur héritier, par les chants et les rires dont s'emplit la maison.

L'enfant dormait, mangeait, grossissait et lorsque Cocasse assistait à sa toilette il était émerveillé.

— Regarde-moi ces bras ! et ces cuisses ! ce n'est pas du maigrolet comme les bras de tes filles. Oh ! le beau garçon.

Toute la commune sut bientôt que Cocasse avait un garçon gros, gras, dodu comme pas un. Les malins remarquèrent que quiconque avait ou s'imaginait avoir un grain de sel dans le gosier n'avait qu'à dire : « Va bien, ton fils ? » pour que Cocasse, autant de l'œil que de la voix, répondît :

— Boire un verre ?

Cela dura des mois. Un matin Cocasse s'arrêta devant son rejeton :

— Quand veut-il se mettre à rire ? fit-il à sa femme.

Berthe pâlit.

— J'espère bientôt, dit-elle doucement.

Mais quand son homme fut parti, elle pleura longtemps.

Le temps passait. Cocasse devenait inquiet et colérique. Le gosse ne riait pas, se taisait, ne semblait rien voir, ne suivait pas des yeux l'allumette

enflammée avec laquelle il allumait sa pipe. Parfois, tout seul dans sa grange ou dans les champs on aurait pu l'entendre dire à mi-voix : « Tonnerre s'il était « bobet » ! »

Il fallut bien une fois se rendre à l'évidence. Agénor était bobet, plus que bobet, idiot.

Ce fut un rude coup pour Cocasse. Dès ce moment il adopta, en s'adressant à sa femme, la mule : « Ton bobet », et il cessa de payer à boire.

Dire les souffrances de la mère serait impossible; ce fut un long martyre, trois ans environ, qu'au jour où le pauvre enfant expira presque d'indignation.

Cocasse fut relativement correct à l'enterrement. En revenant du cimetière, il entra au café, quelques hommes du village qui ne savaient guère que lui dire.

Enfin l'un d'eux se hasarda :

— Tu n'as pas eu de la chance avec ton mon pauvre Cocasse.

— Mon fils ! n'en parlons plus. Il était bobet, ta santé !

On trinqua, on but, on profita de l'occasion.

Seul dans un coin, le marguillier-fossoyeur, achevant ses trois décis, répétait doucement :

— Cocasse n'a rien compris, rien compris !

Samit

LA CHANSON POPULAIRE



MONSIEUR SCHWAR, instituteur a fait il y a quelque temps, à Grandcour, une conférence sur la *Chanson populaire*. Il a fait, pour le *Démocrate*, de Payerne, l'intéressant résumé que voici :

I

Quand je parle de la Chanson populaire, je pense pas à la chanson café-concert qui pour quelques temps court les rues, chanson qui ne sort pas du peuple, qui n'a aucune influence sur lui et qui, après avoir duré un temps, disparaît sans laisser de trace, ou pour faire place à une autre, non n'est ni de « Viens poupoule », ni de la « Malche » dont je veux parler, c'est de l'autre chose de celle qui est véritablement populaire, de celle qui commence par

« Il pleut, il pleut bergère, rentre tes moutons » ou

« Allons ramasser les épis dorés » ou bien encore

« Terre où je suis né, terre pauvre et nue ».

a) *Coup d'œil général sur la chanson.*

Si les peuples n'ont pas toujours connu la musique savante, le chant à quatre voix, accompagné de l'orchestre, s'ils n'ont pas toujours eu un Mozart ou un Beethoven, les peuples du moins ont toujours chanté. Il s'est toujours trouvé un poète musicien pour produire un chant plaisant au peuple.

Ces refrains, à force d'avoir été répétés ont perdu leurs paroles et leur musique tellement changées que le compositeur lui-même ne reconnaîtrait son œuvre.

Vous n'avez qu'à penser à *Roulez tambours* ou *Salut, glaciers sublimes*; au premier des chants vous savez bien que de variantes il y a, surtout la fin, quant au second, on ajoute des *la, la, la* qui n'existent nullement dans le texte original.

Le vrai compositeur populaire tient au peuple par ses mœurs, par son éducation; il ne chante et ne dit que ce qui plaît à la foule, et ce qu'il saisit facilement; ce qui ne lui plaît pas, un compositeur ne le redira pas, mais si le poète musicien chante avec bonheur le ton, la forme et les sentiments dans lesquels la masse reconnaît sa propre existence alors mille cœurs battent à l'unisson et diront ses chansons; mais s'il y a une tournure de phrase, une image qui ne soit pas heureusement choisie ou qui ne soit pas comprise par tous, le peuple la change lui-même et se l'approprie. C'est ainsi que le peuple collabore à ses chansons. C'est pourquoi probablement on retrouve certaines expressions qui reviennent fréquemment, il y a par exemple la triade fatidique qui reparait à chaque instant : ce sont trois princes, trois capitaines, trois filles de roi, trois rosiers, et, pour donner une idée plus complète :

« J'ai descendu dans mon jardin
Pour y cueillir du romarin
J'en avais pas cueilli trois brins
Qu'un rossignol vint sur ma main
Il me dit trois mots en latin, etc.

ou
« Cadet-Roussel a trois maisons, qui n'ont ni poutres, ni chevrons, etc.

Cadet Roussel a trois garçons, etc.
Cadet Roussel a trois gros chiens, etc.
Dans les chansons chrétiennes, on trouve par exemple :

« Noël, Noël, Noël
Redisons trois fois Noël ».

On attribue l'origine de cette fameuse triade à la sainte trinité.

Dans la Bible, du reste, ne lit-on pas que trois rois d'Orient viennent offrir trois choses : de l'or, de l'encens et de la myrrhe.

La Chanson populaire proprement dite, au point de vue de l'unité des paroles et de la musique a un avantage incontestable sur la chanson plus artistique peut-être du compositeur qui met en musique les paroles d'un poète. Quand paroles et musique sont sorties d'un même cerveau, elles se confondent si bien entre elles, elles forment une si parfaite unité qu'on ne peut les séparer une fois qu'on les a entendues ensemble.

On a observé que la majorité des chansons sortent de la campagne et qu'elles sont très souvent de tonalité mineure; quelques-unes même sont difficiles à chanter, la mélodie en est pour ainsi dire flottante. Pensez à certaines mélodies bretonnes de Botrel. Les chansons venant des villes sont plutôt de tonalité majeure; est-ce que cela s'expliquerait par le fait que le séjour des villes porterait moins à la mélancolie que celui de la campagne ?

Les sujets traités sont tout différents. La vie du campagnard est une vie continue en face de la nature, ses occupations manuelles exigent bien la force du corps, mais ne demandent pas une grande tension d'esprit, et laissent l'imagination libre d'enfanter durant le travail des légendes bizarres. A une telle mise en scène, il faut d'autres personnages qu'aux gens de la ville qui ne voient que des maisons, des rues pavées où roulent des autos.

Dans le grand décor de la nature, le jeune homme de la campagne chantera :

« Baisse-toi montagne, lève-toi vallon (bis)

Pour y laisser voir ma belle Jeanneton (bis)
ou bien pour prendre quelque chose de plus moderne :

« Quand je pense à mon village
Là-bas au val d'Anniviers »

ou « Là-haut, sur la montagne, j'ai entendu pleurer... c'était la voix de ma bonne amie ».

On a remarqué que le plus grand nombre de chansons de tous les peuples du monde avait pris naissance hors de ville, c'est pourquoi la majorité de ces chansons sont de tonalité mineure. Il y a pourtant deux pays qui font exception, c'est le Tyrol et la Suisse (la Suisse allemande). Tous les Jodler sont en majeur. Le montagnard serait-il plus gai que l'habitant de la plaine ? ou bien n'est-ce pas plutôt qu'il serait très difficile de jodler en mineur ?

(A suivre.)



5 L'ŒUF D'OR

L'étudiant préféré obéit, dans un grand silence de tous. Quelque chose de solennel planait sur ce vieillard et ces enfants qui s'efforçaient à découvrir un secret si souvent et si longtemps cherché. Qu'allait-on trouver au fond du creuset : la gloire ou l'impitoyable déception ? Un cri en résumé la réponse. Un cri de joie.

— Maître ! Maître ! Elle y est. Elle y est, la pépite !

Souriant, avec de grosses larmes de bonheur dans ses yeux fatigués, David Durgniat se pencha

sur le creuset de terre. Et c'était vrai, là, au milieu de résidus noirâtres, brillait une minuscule perle d'or, grosse comme un œil de grenillette.

Alors, ce fut l'enthousiasme bruyant des jeunes. Braves, hourras, cabrioles même. Et l'un d'eux criant plus fort que les camarades, proposa :

— Maître, aujourd'hui la Société des sciences est assemblée. Allons, voulez-vous, porter à ces messieurs votre découverte.

Modeste, un peu confus, il résistait; mais comment convaincre ces joyeux camarades ? Le vieillard se soumit. On le coiffa gentiment du vieux chapeau devenu légendaire dans le monde académique, on lui mit dans les mains le creuset précieux et, tandis que très ému, le professeur balbutiait : « Mes amis, mes enfants, y pensez-vous ? »

Appuyé sur le bras de l'élève familier — car, avec l'âge, la marche était devenue malaisée — il descendit l'escalier un peu obscur de la vénérable université.

Dans la rue, aussitôt, l'air frais le regaillardit. Était-ce bien l'air frais ? Et était-ce bien la rue de la ville où depuis tant d'années il étudiait et enseignait, jour après jour. Non. Vraiment, ce n'était point là une rue citadine. Plutôt la place d'un petit village. Oui, c'est cela : d'un village de montagne, d'un village des Ormonts. Oh ! David Durgniat le reconnut d'emblée. Et il connut aussi que, merveilleusement la jeunesse lui était revenue. Même il ne se souvint plus d'un homonyme vieilli et fatigué par la vie. Non ! non ! David, à cette heure avait vingt ans; les vingt ans de la réalité. Et, à ses côtés, marchait non point un étudiant respectueux, mais une délicieuse brune, la Suzette au charpentier, amie d'enfance, camarade d'école et de lugue, qui le regardait « de coin », à la fois tendre et malicieuse — comme le sont, d'ailleurs, toutes les Ormonnaches. — Et que la coiffe de satin garnie de dentelles, lui seyait bien ! Et qu'elle était gracieuse avec le collier de grenats, le fichu frangé, les mitaines montantes et la courte robe de soie puce. Toilette de mariée. David, non moins beau, vêtu de bleu et coiffé de haut, se redressait comme le syndic Dupertuis, un jour d'abbaye. Derrière le joli couple, pas de vieille université mais un vieux temple et, sortant du temple — où tous deux, elle et lui, avaient échangé les promesses du mariage — venait la bande des parents, des amis, toute la noce. Sur la place, des gamins allumaient les mortiers, pétarades sur pétarades. Et le soleil éclairait toute cette joie... Et le ciel souriait... Et la vie était bonne... Ah ! ma foi, oui ! Si bonne que David Durgniat, tout égayé, voulut embrasser sa femme, là, en plein village. Auriez-vous idée de chose pareille ? C'était son droit, mais la maligne, pour taquiner et rire un brin, se défendit et s'échappa, courant vers les vieux parents prêts à badiner sans doute. David, naturellement, voulut la suivre. Il part au galop malavisé ! Son pied heurte une pierre. Il pirouette, étend les bras, tombe et...

Et se retrouve assis sur la pierre au seuil du chalet de la Vuarnaz. A côté de lui, sa pipe éteinte, la pierre à fusil, l'amadou et la petite fiole encore mi-pleine de kirsch.

— J'ai dormi, fait-il, assurément, j'ai dormi et j'ai rêvé.

Rêvé ! Peut-être. Cependant ces visions demeuraient si nettes, en sa mémoire, qu'il regarda longuement l'étendue blanche, autour de lui. Mais rien. Pas trace de glissade, pas trace de folle poursuite. Non. Rien. La surface absolument vierge. Et, là-bas, à quelques cents mètres du chalet, le rocher, le magique rocher, impénétrable, énigmatique, sans fissure et, peut-être, même sans caverne mystérieuse.

— Non, décidément, dit encore David, j'ai rêvé... et des rêves bien drôles...

A l'occident, le soleil descendait vers le lac, vers le Jura. L'heure était venue de partir. David but encore une lampée de kirsch, boucha le flacon et le glissa dans sa poche. Cela fit *tic toc*.

— Qu'est-ce encore ?

Il retira la bouteille et fouilla. Tout au fond de la « catzette », le petit œuf d'or reposait.

— Trop fort, s'écria David, trop fort, le talisman !

Et il contemplait, non sans une certaine méfiance, ce délicat bijou.

— Le talisman ! Est-il possible, est-il permis ? Mais, alors, je n'ai pas dormi. Et, si je n'ai pas dormi, je n'ai pas rêvé.

On ne pouvait plus logiquement déduire.

— Et, si je n'ai pas rêvé, les choses qui me sont advenues représentent bien les vies à choisir, comme me l'annonça la fée Pâquerette. Des exemples, ni plus ni moins. Des exemples ! Militaire, banquier, professeur, au choix... Ou encore, tout simplement...

Ici, David sourit, un peu ému.

— Oui, tout simplement, le mari de Suzette.

* * *

Lorsque la grand-mère arrivait à ce tournant du récit, elle appelait ma mère :

— Dis voir, Elise, donne-moi une petite goutte, s'il te plaît.

Tout le jour, dans la cendre chaude du foyer, un pot de terre maintenait doucement tiède du café au lait à la disposition des femmes. Ma mère en remplissait une tasse — je la vois encore cette tasse blanche à fleurettes bleues — et l'aïeule, avant bu deux ou trois gorgées, achevait de conter.

— Je n'ai jamais su, disait-elle, si David Durgniat utilisa le talisman pour choisir une carrière, mais ce que je sais fort bien, c'est qu'il ne fut ni général, ni banquier, ni savant. En revanche, il épousa la brune Suzette. J'imagine aussi qu'il tint la promesse faite à la fée Pâquerette, car David et sa femme furent très heureux et vécurent très vieux. Je les ai connus. David était mon grand-père et Suzette ma grand-mère. Tu sais peut-être que ma mère s'appelait Henriette Durgniat.

Tout en parlant, la brave vieille ouvrait un petit coffret de chêne, posé sur la commode, et en sortait, à mes yeux ébahis, une miniature sur ivoire — Suzette — et un œuf d'or — le talisman.

— Voici les preuves de tout cela, mon « boubo ». Ce sera pour toi quand Dieu m'aura reprise.

Je n'aurais, certes, pas eu besoin de ce témoignage pour croire les jolis dires de ma grand-mère. Plus d'une fois, dans mon enfance, au printemps, j'ai couru les prés blancs de neige, espérant rencontrer la délicieuse fée. Mais, jamais, elle ne m'est apparue et, aujourd'hui, je suis trop vieux pour la chercher encore. Je me contente d'admirer le portrait et l'œuf d'or, qui sont au nombre de mes reliques familiales. Et je les ai eus, auprès de moi, sur ma table, en écrivant cette histoire de fée, de fleurs et de rêve.

Paul AMIGUET

ASSOCIATION DES VAUDOISES

L'assemblée générale.

La IV^e assemblée générale annuelle de l'Association des Vaudoises est convoquée pour le dimanche 21 mai à Lausanne, dans la salle des conférences du Comptoir suisse, à Beaulieu, avec le programme suivant :

Le matin, visite facultative de la Ire Exposition nationale d'art appliqué installée dans la grande halle du Comptoir (entrée 80 ct. sur le vu du costume et de la carte de membre de l'Association-:

12 h. Dîner facultatif au Restaurant du Comptoir; 14 h. Assemblée générale avec l'ordre du jour suivant : 1. Appel des sections et de leurs déléguées (art. 7 des statuts); 2. Procès-verbal de la 3^{me} assemblée (Grandson); 3. Rapport présidentiel (Mme Widmer); 4. Rapport de la caissière (Mlle Nicodet); 5. Rapport des vérificatrices des comptes (Cully et Grandson); 6. Désignation des vérificatrices pour 1922-1923; 7. Rapports des sections, aussi brefs que possible; 8. Modification à l'art. 2 des statuts. (Le comité central propose d'ajouter les mots : « dans la règle » à la phrase : Les étrangères ayant épousé un Vaudois ne sont pas admises.) (Proposition du Chœur des Vaudoises de Lausanne); 9. Exposé de Mme Schmetzler (Lausanne) sur le rôle et le but de l'Alliance nationale des Sociétés féminines suisses.

Le Comité central espère que nombreuses seront les Vaudoises qui accompagneront leurs déléguées à l'assemblée de Lausanne. Elles pourront ainsi, avant de participer aux travaux de l'assemblée, visiter la Ire Exposition nationale des Arts appliqués installée au Comptoir suisse, qui offre un profond intérêt; elles y verront le rôle que peut jouer l'art dans la vie de tous les jours, comment on peut s'environner de belles choses tout en encourageant nos industries nationales. Toutes les Vaudoises seront très bien accueillies à Lausanne le dimanche 21 mai.